

Tool Rebel Junior Academy

Conditions de participation pour la Tool Rebel Junior Académie

Qui peut participer ?

Les jeunes âgés de 12 à 24 ans peuvent s'inscrire. La limite d'âge est fixée au 31 décembre de l'année d'inscription.

L'inscription est ouverte aux individus et groupes.

Les idées sont aux choix des participants, il n'y a pas de thème imposé.

Comment puis-je participer ?

Via le site internet www.wera.de. S'agissant de mineurs, l'autorisation parentale est requise.

Il n'existe pas de date de clôture. Les échéances trimestrielles de participation sont les suivantes :

31.03 - 30.06 - 30.09 - 31.12

Que faut-il pour participer ?

Tous les participants doivent transmettre une synthèse de leur projet sur www.wera.de.

Les coordonnées personnelles ainsi que l'autorisation du représentant légal doivent être transmis avec le dossier d'inscription.

La synthèse doit au minimum remplir une feuille A4 sans dépasser 10 pages A4. Nous demandons l'usage d'une police de caractères standard (Arial ou Times New Roman) de taille 10 au minimum avec une marge gauche de 2,5 cm et 2 cm en haut, à droite et en bas. Il est important de détailler toutes les sources et aides extérieures ayant servi à la réalisation du projet.

Comment sera attribuée la récompense ?

Les projets sont analysés et classés par Wera Werkzeuge GmbH et l'université Junior de Wuppertal.

La décision du jury est définitive et non révisable. Tout recours en droit est exclu.

Ma participation me prive t'elle de mes droits à brevet ?

Clairement non ! Les droits restent exclusivement la propriété du candidat.

Les gagnants trimestriels respectifs peuvent être publiés par Wera sans indication des noms.

Quoi d'autre ?

Il est important de respecter toutes les consignes de sécurité s'appliquant au domaine traité. Tous les projets discriminant ou dangereux à l'égard d'un tiers sont exclus du concours. Sont tout particulièrement exclus l'usage d'explosif, de drogue, de produit radioactif, ainsi que les essais médicaux. Il est également interdit de glorifier la violence, développer ou améliorer des armes, développer ou explorer des techniques militaires, prendre des risques pour sa sécurité, celle d'un tiers et présenter un dossier réalisé par un tiers.

Votre candidature ne doit enfreindre aucune règle de droit en vigueur.